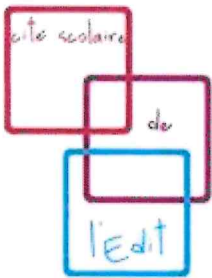


**ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS
D'ELEVES AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION DE LA CITÉ
SCOLAIRE DE L'ÉDIT
OCTOBRE 2024**



Cité Scolaire
de l'Édit
de Roussillon



24 Avenue du Lycée
38150 Roussillon
☎ 04.74.11.11.80
✉ Ce.0381599g@ac-grenoble.fr



Mesdames, Messieurs,

Votre enfant est scolarisé à la cité scolaire de l'Édit pour l'année 2024-2025. Veuillez trouver ci-dessous les modalités et le calendrier d'organisation de ces élections. Je suis à votre disposition pour toute information concernant le rôle du Conseil d'Administration et les enjeux de ces élections. Cela a été abordé lors de l'assemblée générale de l'association des parents début septembre.

Sachez qu'à l'issue des élections, je travaille directement avec les parents élus pour l'élaboration de la liste des parents délégués aux conseils de classe.

Dépôt des candidatures

Les listes des candidats et les professions de foi doivent être déposées au secrétariat de direction au plus tard pour le lundi 30 septembre 2024 minuit.

Modalités

En Conseils d'Administration, j'avais été sollicité par les représentants des parents pour mettre en œuvre le vote électronique. J'avais répondu positivement en émettant, cependant, la réserve de l'attente d'un texte officiel. Ce texte officiel est paru.

Le décret n°2023-805 du 21 Août 2023 donne la possibilité aux établissements scolaires de mettre en place pour l'élection des représentants d'élèves au Conseil d'Administration, le vote électronique.

J'ai donc décidé en accord avec les représentants des parents d'élèves de le mettre en place dès cette année.

Ces élections pour le Conseil d'Administration (collège ou LPO) année scolaire 2024-2025, se feront donc uniquement par voie électronique via Pronote. Un tutoriel pour procéder au vote vous sera adressé quelques jours avant les élections, il sera également disponible sur le site du lycée.

Chaque parent est électeur. Nous nous assurerons que chacun ait ses codes pronote. Pour toute difficulté dans cette procédure, vous pourrez envoyer un mail à l'adresse ce.0381599g@ac-grenoble.fr ou un courrier à l'adresse postale du lycée.

Calendrier et dépouillement

Le vote électronique sera ouvert le mercredi 9 octobre à 9h00, et clôturé le vendredi 11 octobre à 16h30. Si vous ne disposez pas de matériel informatique à votre domicile, contactez l'établissement qui mettra un ordinateur à votre disposition.

Le dépouillement aura lieu le vendredi 11 octobre à 16h30. Si vous souhaitez être présent(e) au moment du résultat des votes, merci de bien vouloir vous faire connaître auprès de Mme Grivollat au secrétariat de direction.

Comptant sur votre participation.

J-M. Lasserre

Proviseur de la cité scolaire de l'Édit